

45 200 Montargis

Madame la Préfète du Loiret
184 rue de Bourgogne
45042 ORLÉANS Cedex 1

Montargis, le 14 février 2022

Lettre Recommandée avec AR

- + copie pref-secretariat-prefet@loiret.gouv.fr
- + copie pref-reglementation-spm@loiret.gouv.fr
- + copie secretariat.dgs@montargis.fr

demande de déferé
pour annulation de l'ensemble
du conseil municipal de Montargis
du 13 décembre 2021

45 200 Montargis

OBJET : demande de déferé pour annulation du conseil municipal de Montargis du 13/12/2021

Madame la préfète,

Nous avons l'honneur de vous demander d'introduire un déferé contre l'ensemble des délibérations du conseil municipal du 13 décembre 2021.

Lorsque les conseils municipaux ont lieu sans public, la mairie met en place une retransmission sur youtube qui n'a pas eu lieu dans le cas présent :
<https://www.youtube.com/watch?v=IbSCRJQBvqo>

De plus, bien qu'il y'ait la présence de manifestants à proximité du conseil les débats auraient pu avoir lieu: les familles ont quitté les lieux suite à la demande du maire. Le conseil municipal du 31 janvier 2022 a ainsi pu se tenir dans un contexte similaire.

Certains élus d'opposition ont été expulsés à la demande du maire pour des raisons strictement liées au huis-clos.

L'absence de témoin indépendant de la mairie, de procès-verbal, de représentant de l'ensemble de l'opposition nous interroge sur la régularité des décisions prises.

Pour toutes ces raisons, nous vous saurions gré d'annuler toutes les délibérations de ce conseil municipal, afin que le débat ait lieu de manière transparente, ce qui est la base de notre système républicain.

Dans la négative, merci de nous préciser l'ensemble des règles et procédures qui doivent être mises en œuvre pour valider un huis-clos, ainsi que les éléments qui permettent de confirmer qu'elles ont été respectées.

Comptant sur votre action, nous vous prions d'agréer, Madame la préfète, nos salutations distinguées.

Edouard WEBER
pour le groupe Citoyens du Montargois